Incendie rue de Thumesnil

Une confiserie en flammes. — 60.000 francs de dégâts

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures du matin, le feu se déclarait dans les ateliers de la confiserie Capelle, 20, rue de Thumesnil.

L'alarme fut donnée par deux jeunes garçons boulangers qui travaillaient à la Coopérative de la rue d'Arras, mitoyenne de l'immeuble.

En un clin d'œil les magasins et le toit furent en flammes. Les pompiers de la rue de Fontenoy suivis de près par leurs collègues de Malus et de la Rousse arrivèrent bientôt sur les lieux.

Sous les ordres du commandant Boivin, des capitaines Crombez, Aerts et Patin, une pompe à vapeur fut mise en batterie et en quelques instants le foyer du incendie fut noyé sous un torrent d'eau qui déversaient plusieurs lances.

Après une heure d'efforts les pompiers parvinrent à circonscrire le fléau et à préserver les corps de bâtiments de l'habitation et des bureaux.

A 5 heures tout danger était définitivement écarté.

Les dégâts s'élèvent à une soixantaine de mille francs.

M. Braux, commissaire de police du 7e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les causes de ce sinistre qui forcera au chômage les vingt-cinq ouvriers occupés par M. Capelis.

LE CAFÉ BELLE VUE

restera ouvert

toute la NUIT DU 31 DECEMBRE

SOUPERS CHAUDS et FROIDS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

UN DEMENAGEUR PEU BANAL

Théophile Wuyenberghe, 38 ans, demeurant rue d'Astorg, 100, est un ivrogne qui, même lorsqu'il est sacoul, n'oublie pas qu'il est déménageur. M. le commissaire du 7e arrondissement pourrait à la rigueur lui délivrer un certificat attestant les réelles qualités dont il fait preuve dans l'exercice de son métier.

Conduit dimanche soir au poste en complet état d'ivresse, le poivrot s'imagina rien de mieux, histoire de se divertir, que de faire passer par la fenêtre le maigre mobilier du violon.

Mais M. le Commissaire trouva cette plaisanterie de fort mauvais goût et maintint en état d'arrestation le déménageur peu banal en attendant de le déférer au Parquet.

Le Choix des Étrennes

UN CONSEIL PRATIQUE

— « Rien n'est plus délicat que le choix des étrennes », disait hier un de nos amis, sans se douter qu'il venait de faire un alexandrin.

Ce choix est particulièrement difficile quand il s'agit de jeunes gens et jeunes filles ayant dépassé l'âge heureux des jouets et des bonbons. Et le temps vient vite où il faut songer avant tout à l'avenir de ses enfants.

Le meilleur cadeau à leur faire n'est-il pas de leur donner les connaissances pratiques INDISPENSABLES AUJOURD'HUI pour réussir dans les affaires, et qui assurent, à ceux qui en sont pourvus, une avance précieuse sur les autres ?

Ces connaissances seront acquises rapidement, et à peu de frais, en suivant les cours de l'**ECOLE PIGIER**, la première du genre et la seule pour la préparation **réellement pratique** aux affaires.

Il faut croire que beaucoup de parents l'ont compris, et ont apprécié l'enseignement de l'Ecole Pigier, puisque l'Etablissement de Lille, 31, rue Faidherbe (près la Gare), ouvert le 15 septembre, compte aujourd'hui plus de cent élèves, et que l'immeuble, occupé en entier par l'Ecole, va devenir insuffisant.

S'adresser, pour tous renseignements et programmes gratuits, à l'**ETABLISSEMENT DE LILLE, 31, RUE FAIDHERBE.** (Téléphone 19.20).

C'est toujours

aux MILLE PENDULES

LILLE, place de la Gare, LILLE

le plus grand choix d'objets pour Cadeaux et Fêtes,

Bronzes, Garnitures de Cheminées, etc.

Au Parquet

CAMBRIOLEUR DE BIJOUTERIE

M. Gobert, juge d'instruction, a renvoyé à l'audience du 4 janvier, Jean Armand, 38 ans, inculpé d'avoir pris part au cambriolage de la bijouterie de Mme veuve Deswarles, rue des Ponts-de-Comines, 7.

L'eau Minérale de St-Amand (Source Vauban)

Radioactivité 1.38 milligr. minute. Cette eau est une des plus radioactives de France.

La Manifestation des Étudiants

L'enquête de M. Lamarque, commissaire de police, concernant les incidents qui se sont déroulés devant le domicile de M. le docteur Coorevits, rue d'Esquermes, a été transmise au Parquet. M. le procureur de la République a décidé d'ouvrir une information sur les faits regrettables qui en sont produits, et en a confié l'instruction à M. Delalé. Ce magistrat a entendu hier après-midi M. Coorevits qui lui a raconté la scène qui s'était passée devant sa demeure et les causes qui la motivèrent.

Le Parquet a l'intention de sévir avec rigueur contre les coupables.

SENSATIONNEL ! ! !

A l'occasion des fêtes de l'An, « LE VASE DE SEVRES », rue Nationale, 78, à Lille, fera une vente réclame de vases de Sèvres à des conditions inconnues à ce jour : vases, coupes, coffrets, bonbonnières, etc....

Qu'on se le dise !

On repêche un cadavre

Lundi matin, M. Ghislain, marinier à bord de la *Fraternité*, aperçevait le cadavre d'un individu dans les eaux de la Deûle, au quai de l'Ouest. A l'aide d'une gaffe, il ramena le corps sur la berge.

Comme aucun papier d'identité ne fut trouvé dans les poches du noyé, on transporta le cadavre à la morgue, où hier dans l'après-midi, sa famille vint le reconnaître. Il s'agit de M. Backeland, 74 ans, demeurant rue de Thumesnil, qui, atteint depuis quelque temps d'anémie cérébrale, avait mis fin à ses jours.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

M. Germain Roquette, 14 ans, fils de l'avocat, demeurant rue Royale, 92, passait lundi matin à bicyclette rue Riquermoise, lorsque la roue arrière de sa machine dérapa. Projeté sur la sol, M. Roquette tomba sous les roues d'une automobile dont le mécanicien n'avait pu freiner à temps. Relevé par des passants et transporté dans une pharmacie voisine, le blessé reçut les soins d'un docteur qui constata une fracture de la cuisse droite.

M. Roquette fut ensuite reconduit à son domicile.

Je ne fume que le NIL

ARRESTATION D'UN PUPILLE

Lundi matin, des agents de la sûreté ont appréhendé un pupille de la colonie Saint-Bernard, de Loos, Edouard Feis, 18 ans, qui s'était enfui de chez M. Coursier, cimentier à Haubourdin, où il avait été placé.

TAMPONNÉ PAR UN TRAMWAY

Dimanche, vers 6 heures, un car L se dirigeant vers Lille, passait à Sainte-Catherine, de l'Arbre-Bleu, lorsque il tamponna un homme.

Ce-ci relevé par des passants et transporté dans une maison voisine fut reconnu par Rémy Decoq, 45 ans, dévisseur aux cycles, au service de M. Dubois à Tourcoing.

Un docteur vint aussitôt lui prodiguer les premiers soins et constata que le blessé portait une grave blessure à la tempe droite et de nombreuses contusions sur tout le corps.

EXPLOITS NOCTURNES DE MALFAITEURS

Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans la propriété de M. Alexandre Decroix, située chemin des Sorciers, à Mons-en-Barœul. Après avoir tué le chien, les malandrins ont mis le poulailler au pillage et sont partis en emportant 16 lapins, 6 pigeons, 6 poules de concours et un coq.

La police recherche activement les auteurs de ce méfait.

Huile de Foie de Morue

naturelle, absolument pure, le litre, verre compris, brune claire 1 fr. 85, blonde ambrée 1 fr. 50, cristal 1 fr. 75, chez Mlles Assolignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléph. 26.35. 840

Par-ci par-là

— Théophile Deprest, 35 ans, journalier, demeurant rue de Paris, 275, a été appréhendé hier matin, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Lundi matin, un commencement d'incendie, rapidement éteint par quelques seaux d'eau, s'est déclaré dans la cave de M. Hieulle, rue de La Bassée, 24.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, un individu a brisé la vitrine de l'estaminet Beligani, rue Royale, 122. L'individu qui est connu sera arrêté sous peu.

AMICALE MICHELET

L'Amicale Michelet, réunie en Assemblée extraordinaire, samedi dernier 29 courant, a remis à son président d'honneur, M. Jules Bobbe, la plaquette d'honneur que la Ligue Française de l'Enseignement lui a décernée pour son dévouement aux causes laïques.

En quelques mots émus, M. Jules Robbe a remercié chaleureusement les membres de l'Amicale, et en particulier ses Collaborateurs du bureau pour avoir contribué à l'œuvre pour laquelle il vient d'être récompensé.

MUSÉES

Les Musées du Palais des Beaux-Arts seront fermés le 1er janvier 1912, durant toute la journée.

ROUBAIX

ATTAQUE NOCTURNE

Lundi, vers une heure du matin, angle des rues Blanchemaille et de l'Avenir, Irma Dejonghe, 16 ans, demeurant rue Jacquard, cour Dufour, a été attaquée par deux individus qui lui enlevèrent une somme de huit francs et la menacèrent de leur revolver si elle portait plainte.

La sûreté fait des recherches.

FABRICATION CLANDESTINE D'ALCOOL

Clovis Ladent, chez qui, en septembre dernier, rue du Nouveau-Monde, fut découvert une distillerie clandestine d'alcool, a été mis en état d'arrestation, hier matin, à son nouveau domicile, rue Dampierre, 83, sur mandat d'arrêt de M. Delalé, juge d'instruction.

Nous avons, en son temps, donné des détails complets sur cette affaire.

LE NOUVEL AN

A l'occasion de la Nouvelle Année, les bureaux de la mairie seront fermés les mercredi 1er et jeudi 2 janvier. Seul le bureau de l'état civil sera ouvert, de 9 h. à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

DANS LA POLICE

Dans le budget primitif de 1912, figure au chapitre police de sûreté, la création d'un poste d'inspecteur. C'est vraisemblablement le brigadier Cuvelier qui sera nommé à cette nouvelle fonction.

Le sous-brigadier Chantraine le remplacera comme brigadier.

ETRANGE TROUVAILLE

Lundi après-midi, entre la teinturerie Emile Roussel et la filature de l'Epeule, un ouvrier du peignage Holden a trouvé, sur un tas de charbon, une cartouche de mitrailleuse.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire central de Roubaix et l'autorité militaire a été avisée.

LE FEU

Hier soir, par suite d'une cause encore inconnue, un incendie s'est déclaré dans une chambre du 1er étage de la demeure de M. Brulois, photographe, Grande-Rue.

Si le feu fut rapidement éteint, l'eau déversée par les pompiers, peu à l'aise dans leurs manœuvres, causa pour près de 10.000 francs de dégâts.

TOURCOING

LES FUNERAILLES DE M. MEURILLON, LIEUTENANT - COMMANDANT DES SAPEURS-POMPIERS

Les obsèques de M. Meurillon, lieutenant-commandant des sapeurs-pompiers, ont eu lieu hier matin, au milieu d'une foule considérable d'amis.

La ville de Tourcoing pour montrer la grande estime qu'elle avait pour le cher disparu, et lui prouver sa reconnaissance, avait pris à sa charge les frais des funérailles.

M. Meurillon méritait bien ces marques de sympathie. N'avait-il pas depuis qu'il était à Tourcoing, travaillé à faire du corps des sapeurs-pompiers un corps d'élite capable des plus grands dévouements.

La levée du corps a été faite à 9 heures un quart, à la caserne de la rue de la Paix, transformée en cette pénible circonstance en chapelle ardente, tendue de draperies et décorée de faisceaux de drapeaux tricolores. Les honneurs militaires étaient rendus par une section des sapeurs en armes. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Brasart, adjoint au maire ; Woigaon, conseiller municipal ; le capitaine de gendarmerie Baert ; le capitaine Boudet, commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix ; le capitaine Crombez, des sapeurs-pompiers de Lille ; le lieutenant des douanes Méquin, le sous-lieutenant Scherzberger, du cercle des officiers ; Albert Lombion, président des Sauveteurs du Nord.

Les décorations de M. Meurillon étaient portées devant le corbillard. En tête du cortège marchaient les tambours et les clairons.

Des couronnes avaient été envoyées par la ville de Tourcoing, l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord, le Cercle des Officiers, les Anciens Caporaux et Pompiers casernés. Les sapeurs en activité avaient offert un magnifique souvenir en marbre blanc.

Tous les services publics de la ville de Tourcoing étaient représentés aux funérailles du vaillant lieutenant-commandant.

Discours Leduc

Au cimetière, M. Leduc, premier adjoint, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Monsieur le Maire de Tourcoing, ne pouvant, à son grand regret, assister aux funérailles du lieutenant Meurillon, m'a prié de l'excuser et d'adresser à sa place et au nom de l'Administration, le dernier adieu de la Ville de Tourcoing à l'officier dévoué que nous conduisons à sa dernière demeure.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

UN MAIRE ASSASSIN

Deux Rentières avaient été poignardées au Perreux. -- On a arrêté le criminel : C'est le Maire de Gentilly.

Au numéro 12 de l'allée Marigny, au Perreux, se trouve une propriété habitée depuis 1882 par la famille Chabrux. M. Chabrux, banquier, est mort il y a trois semaines ; mais dans sa villa, continuent à résider sa veuve, âgée de sinquante-six ans, son fils, M. Maurice Chabrux, employé dans une banque du Perreux, et la sœur de Mme Chabrux, Mlle Mathilde Sollet, âgée de quarante-quatre ans.

Samedi, vers six heures du soir, au moment où Mlle Sollet et Mlle Chabrux se trouvaient seules, un jeune homme de taille élevée et correctement vêtu se présenta et demanda M. Chabrux fils, sous prétexte de lui remettre un paquet. Mlle Sollet reçut la visiteur et répondit que son neveu était absent.

« N'importe, dit l'inconnu... Je voudrais vous faire constater ce que contient ce paquet et en même temps reprendre un carnet de notes qui a été, par mégarde, mélangé avec les papiers qu'il renferme. »

Ce disant, il pénétra dans la cuisine à la suite de Mlle Sollet ; se précipitant soudain sur cette-ci, il lui plongea dans le dos un long couteau qu'il tenait dissimulé sous ses vêtements. La pauvre femme poussa un cri et s'affaissa. Mme Chabrux accourut au secours de sa sœur. Le meurtrier bondit sur elle et la frappa à deux reprises à la tête et au cou. Après quoi, comme des voisins ouvraient leurs portes pour venir au secours des deux victimes, l'assassin partit en courant sans être autrement inquiété.

Les deux blessées furent transportées à l'hôpital de la Pitié. L'état de Mlle Sollet était particulièrement grave.

Un coup de théâtre

On arrête le maire de Gentilly

Pendant ce temps on recherchait l'assassin. Mais on commençait à désespérer lorsqu'un coup de théâtre se produisit, ainsi qu'on va le voir dans la dépêche suivante :

Paris, 30 décembre.

Hier, au cours des constatations auxquelles le service de la sûreté avait procédé, durant toute la journée, dans la maison de la rue Mérigny-au-Perreux, on avait remarqué que le paquet remis par l'assassin à Mme Chabrux et à sa sœur, Mlle Solet, était enveloppé de papier de couleur beige d'une nature spéciale.

Ces papiers portaient encore les traces laissées par les objets qu'il avait primitivement contenus et qui formaient comme un gaufrage ; ces traces paraissaient provenir de parures de boutons ou de peaux ; ils exhalaient une odeur caractéristique de tan.

Les recherches furent dirigées du côté des boutonniers et des marchands de cuir.

Des rapports adressés par les agents de la préfecture, hier soir, il ressortait que toutes ces circonstances s'appliquaient entièrement à un industriel, dont le nom stupéfia tout d'abord le chef de la sûreté.

C'était celui du maire de Gentilly, M. Prosper Pirou, banquier, dont le signalement concordait exactement avec celui donné par les victimes : un homme très grand, marchant la tête penchée, forte moustache et petite barbiche, dite mouche.

Muni de ces renseignements, M. Guichard fit procéder à des vérifications.

Un témoin, qui, le matin, avait refusé de répondre à toutes les questions, déclarait qu'effectivement il avait envoyé M. Pirou chez M. Chabrux, pour contracter des emprunts.

Les faits étant ainsi confirmés, M. Guichard, après avoir consulté M. Lescornet, procureur de la République, fit organiser des surveillances rue Gabriel-Vicaire, domicile particulier de M. Pirou, 33, quai de Valmy et 39, rue d'Areuil, à Gentilly, où se trouve la bannerie.

Les surveillances commencées hier soir à 8 heures, se prolongèrent jusqu'à ce matin.

Afin d'assurer toute impossibilité d'erreur, le fils de M. Chabrux accompagnait les agents de la sûreté.

Aujourd'hui, à midi, les inspecteurs placés, 33, quai de Valmy, virent sortir M. Pirou.

Conformément aux ordres donnés, ils ne l'arrêtèrent pas encore et le suivirent, après avoir eu soin de prévenir téléphoniquement M. Guichard.

Une demi-heure plus tard, un nouveau coup de téléphone prévenait le chef de la Sûreté, que M. Pirou, s'était rendu 28, rue de Geoffroy-Saint-Hilaire, pour déjeuner chez des amis.

Le chef de la Sûreté se transporta à cette adresse, accompagné du fils Chabrux.

M. Pirou sortit à 1 h. 25 ; le fils Chabrux s'avança vers lui, M. Pirou lui tendit la main, mais le fils Chabrux, perdant tout sang-froid, se mit à crier : « C'est lui l'assassin, qui a tué ma mère ! »

Les agents de la sûreté arrêtèrent Pirou et le conduisirent quai des Orfèvres.

On a maintenant la preuve, que lorsque Pirou se présenta à plusieurs reprises chez M. Chabrux, il avait prétendu se nommer Jamet.

Prosper-Lucien Pirou, est né à Paris, le 29 mai 1877, et est maire de Gentilly, depuis le mois dernier.

Mis en présence de Mmes Chabrux et Sollet, à l'hôpital de la Pitié, Pirou a été formellement reconnu par ses victimes.

Il avait été placé en pied du sen M, dans un groupe d'agents de la sûreté ; Mme Chabrux le désigna d'elle-même, s'écriant : « Voilà notre assassin ! »

L'attitude de l'inculpé est toujours la même.

Il a refusé d'accompagner le magistrat, dans la perquisition faite à son domicile.

LA PERQUISITION

La perquisition au domicile particulier de M. Pirou, 2, rue Gabriel-Vicaire, a été faite par le chef du service de la Sûreté, en présence du beau-frère de l'inculpé et de Mme Pirou, qui a est évanouie deux fois au cours de ces opérations.

Une serviette portant des traces de sang a été retrouvée.

D'autre part, la bonne a déclaré, qu'elle avait lavé ce matin même une serviette ensanglantée.

Dans un secrétaire, se trouvait un browning chargé que Pirou aurait acheté, à l'insu de sa femme.

D'après les premiers résultats de l'enquête le vol aurait été le mobile du crime.

Pirou aurait dilapidé le dot de sa femme, s'élevant à 400.000 francs.

Il avait environ 85.000 francs de dettes et une échéance de 16.000 francs pour demain.

Il a été écroué à la prison de la Sûreté, à 5 heures et demie.

LE CONGRÈS

de la « Renaissance Républicaine »

Paris, 30 décembre.

La séance d'aujourd'hui du congrès de la Renaissance républicaine, a été plus importants par les longs discours qui y furent prononcés ainsi que par les décisions prises, que par les motions votées.

Les assistants entendirent notamment MM. Paul Laison, Lévy-Ulmann, Palalevé, député ; Paul-Boncour, ancien ministre du travail.

M. Palalevé fit la critique du parti radical.

Il conclut en disant qu'une politique de démocratie devrait être une politique ouverte, non soucieuse des intrigues de la diplomatie secrète, qui diminue en valeur morale.

M. Paul-Boncour blâme à son tour « tous les partis républicains qui n'ont pas été assez fermes pour maintenir leur dignité, après avoir choisi une nouvelle réunion des forces de gauche. »

M. Paul-Boncour en terminant déclara que les partis à la Chambre, étaient trop divisés, et souligna la nécessité de créer une ligue d'action sociale et républicaine.

L'ordre du jour voté en fin de séance, fut conçu en ce sens et prit acte de l'intention d'un certain nombre de républicains d'aller devant le pays pour déterminer une formation semblable.

Les assistants s'engagèrent dans les termes de l'ordre du jour, à aider de tout leur pouvoir, la création de lignes d'action sociale.

La séance fut levée à 7 heures un quart.

La Mort de M. de Kiderlen

L'IMPRESSION EN ALLEMAGNE

Berlin, 30 décembre.

La presse berlinoise parle en général en termes élogieux de l'œuvre accomplie par M. De Kiderlen-Waechter, durant sa carrière diplomatique.

Les organes libéraux tout en lui reprochant le coup d'Agadir, s'accordent à peu près à trouver plus heureuse l'influence qu'il exerça, notamment, ces temps derniers, sur la politique internationale.

Les organes nationalistes pensent, au contraire, que son œuvre fut insuffisante, mais que certaines influences, auxquelles il n'était pas en son pouvoir de résister, lui enlevèrent en partie la responsabilité de ses échecs.

« La Gazette de Voss » écrit qu'il est difficile de dire s'il fut le propre ouvrier de ses œuvres ou s'il n'en fut que l'instrument.

Toutefois, il s'est montré soucieux de la dignité de l'empire et du maintien de la paix.

« La Gazette de la Croix » pense que l'accord franco-allemand de 1911, ne présente que le caractère d'une étape.

« La mort de M. De Kiderlen-Waechter, dit « La Germanie », ne changera rien à la politique allemande, arrêtée en premier lieu, dans le sens de la paix. »

Paris, 30 décembre.

M. Poincaré, président du conseil, a donné la mission au chargé d'affaires de France à Berlin, M. de Manneville, de présenter à l'empereur et au gouvernement allemand, les condoléances du gouvernement de la République.

La Guerre d'Orient

LA CONFÉRENCE de Londres

Londres, 30 décembre.

Voici de nouveaux détails sur la séance de la conférence de la paix, tenue aujourd'hui.

Rechid pacha a donné les explications suivantes :

Selon la promesse qui avait été faite à la séance de samedi, la délégation ottomane a demandé de nouvelles instructions à Constantinople ; ces instructions sont arrivées hier.

Elles sont contenues dans une longue dépêche chiffrée, malheureusement, environ la moitié de cette dépêche se trouve être incompréhensible, les chiffres ayant été complètement embrouillés dans le transmission.

Pour cette raison, la délégation ottomane se voit dans la nécessité de demander l'ajournement de la conférence à demain 11 heures.

Cependant, pour ne pas perdre un temps précieux, ajoute Rechid pacha, la délégation ottomane se met à la disposition de la conférence pour discuter les points contenus dans la partie de la dépêche ottomane qui a pu être correctement déchiffrée.

Une courte suspension de séance a permis aux délégués alliés de se concerter.

Ils ont unanimement décidé qu'il n'y avait pas lieu de discuter une dépêche incomplète, pour la bonne raison que dans la partie qui avait été embrouillée, il pourrait y avoir des références à plusieurs points mis en discussion.

Il était donc préférable d'attendre que la dépêche entière de La Porte soit parvenue.

La séance ayant été reprise, M. Danef a fait connaître aux délégués turcs que les alliés ne croyaient pas devoir commencer à discuter sur des instructions contenues dans une dépêche parvenu fragmentaire.

Le second délégué ottoman, Mizami pacha, a pris la parole à ce moment.

Il a déclaré que le délégation avait reçu une dépêche l'autorisant à déférer un certain nombre de questions à la discussion des grandes puissances.

C'est la première fois que la Turquie faisait allusion à un arbitrage et à une médiation possible des grandes puissances.

Un des délégués alliés demanda alors si cette proposition se trouvait dans la dépêche qui avait été si difficile à déchiffrer.

Mizami pacha, quelque peu surpris par cette question, répondit que la proposition de référer certains points aux puissances se trouvait dans une dépêche séparée.

Après s'être concerté avec les autres délégués alliés, M. Danef a demandé à la délégation ottomane de vouloir bien mettre par écrit cette dernière proposition, mais la délégation ottomane s'est récusée et la communication par écrit n'a pas été donnée.

M. Danef parlant au nom des délégués alliés a expliqué à la délégation ottomane qu'il était à craindre que le délai demandé par elle, en remettant seulement la séance à demain matin, ne fut insuffisant et que les délégués balkaniques proposaient que la prochaine séance fut fixée à mercredi, 3 heures de l'après-midi ; ce qui fut accepté.

Il a en même temps renouvelé la demande faite samedi par les délégués balkaniques, pour obtenir des contre-propositions offrant une base de discussion.

Ce qu'on dit à Londres

Londres, 30 décembre.

On ne veut même pas mettre en doute dans les milieux politiques, la bonne foi des délégués turcs qui à chaque séance, sont obligés de demander des instructions à Constantinople et qui, malheureusement, comme c'est le cas, peuvent recevoir des télégrammes embrouillés et indéchiffrables, ce qui augmente à l'infini les délais et les pertes de temps.

La situation est aussi peu claire qu'au premier jour et voilà déjà quinze jours que les négociations sont engagées.

Aucune discussion n'a encore eu lieu.

Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a un écart énorme entre les demandes balkaniques et les offres turques et l'on exprime presque ouvertement maintenant, ce qu'on ne laissait pas présentir il y a huit jours, à savoir :

Pour des raisons générales, que chacun connaît et des raisons particulières dont la situation actuelle à Constantinople peut fournir les explications, le gouvernement turc traîne les choses en longueur, dans l'attente d'un « deus ex-machina » qui pourrait apparaître à point nommé.

Quelle solution apportera la journée d'après-demain ?

Chacun ici se la demande.

La Question albanaise

Belgrade, 30 décembre.

La presse est toujours très agitée, au sujet de la délimitation de l'Albanie.

« La Politika » dit que la Serbie ne peut souffrir jusqu'au bout le **bluff** satrichien.

Son salut est dans son pouvoir indiscutable d'influencer l'Europe.

La Turquie intransigeante sur la question d'Andrinople

Constantinople, 30 décembre.

La Porte a donné pour instruction à Rechid pacha de proposer aux délégués alliés de soumettre à la conférence des ambassadeurs, toutes les questions, à l'exception de celle du vilayet d'Andrinople qui doit rester à la Turquie.

La Turquie n'admettra même pas que l'on discute la question d'Andrinople.

Constantinople, 30 décembre.

La Turquie déclare sa volonté de conserver Andrinople et tous les ministres déclarent catégoriquement que la Turquie rouvrira les hostilités, plutôt que de céder cette ville.

Va-t-on rompre les négociations ?

Londres, 30 décembre.

Les délégués balkaniques, réunis sous la présidence de M. Danef, se sont occupés de l'attitude à prendre pour le cas où les contre-propositions turques seraient de nouveau inacceptables.

Ils sont tombés d'accord, à l'unanimité, sur la ligne de conduite qui, le cas échéant, serait suivie à la séance de mercredi.

On assure que leur projet aura l'allure d'un ultimatum.

Les Alliés en ont assez !

Londres, 30 décembre.

D'après les renseignements recueillis dans les milieux balkaniques, la ligne de conduite à prendre, au cas où les propositions turques seraient inacceptables, n'a pas encore été arrêtée dans tous ses détails.

Les alliés se réuniront encore mercredi, avant la séance de la conférence, pour y pourvoir.

Les alliés n'admettront pas devenir la risée du monde « en participant à des débuts qui prennent le tournure d'un opéra-comique ».

Ils sont décidés à parler ferme, mercredi prochain à la délégation ottomane.

Ils admettent fort bien que les puissances auront à se prononcer sur certains points, mais il y en a aussi auxquels les puissances n'auront rien à voir.

Mineurs en Grève

Castres, 30 décembre.

Un certain nombre d'ouvriers mineurs des mines de Castres et des environs, se sont mis en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Ribot chez M. Poincaré

Paris, 30 décembre.

M. Ribot a rendu, cet après-midi, à M. Poincaré la visite que le président du Conseil était allé lui faire hier matin.

Un Drame à Saint-Mandé

Paris, 30 décembre.

Etienne Coupé, soixante-huit ans, qui habite à Saint-Mandé une petite maisonnette rue Mongenot, sur la zone militaire, vivait depuis longtemps en mésintelligence avec ses voisins, les époux Boubert et les époux James.

Ce matin, Coupé, voyant passer Mme Boubert, lui jeta un pot de fleurs qui l'atteignit à la tête. Son mari accourut à son cri et voyant que le sexagénaire s'apprêtait à lancer d'autres projectiles, il sortit son revolver et fit feu.

Atteint à l'épaule gauche, Coupé se réfugia sur le toiture de sa maisonnette, mais de là il criblait les époux Boubert et les époux James, qui à leur tour étaient accourus, de tuiles arrachées au toit. M. James prit à son tour un revolver et fit feu sur le vieillard ; une deuxième fois celui-ci fut blessé au bras droit.

Des agents accoururent au bruit des détonations et transportèrent le blessé à l'hôpital Saint-Antoine.

Violent incendie à Glascow

DOUZE MILLIONS ET DEMI DE DÉGATS

Glasgow, 30 décembre.

Un violent incendie s'est déclaré vers minuit à Hamilton, près de Glasgow. Il n'a pu être éteint qu'à 5 heures du matin.

Huit magasins et entrepôts ont été détruits dans le quartier le plus commerçant de la ville. Les pertes sont évaluées à 500.000 livres sterling.

EXPLOSION EN RUSSIE

3 TUÉS, 51 BLESSÉS

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.

Une explosion s'est produite cet après-midi, dans une manufacture de substances explosives.

Les bâtiments ont été en partie détruits.

Trois personnes ont été tuées, 51 ont été blessées dont 9 grièvement.

Grève monstre aux États-Unis

New-York, 30 décembre.

Plus de 100.000 ouvriers en confection sont en grève. Il y a eu des désordres, mais on ne signale aucun tué.

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'Humanité :

« Je n'ai maintenant sur l'élection présidentielle qu'une idée tout à fait arrêtée, c'est qu'il faut que le parti socialiste force grande.

« Il l'a décidé et il sera fidèle à sa décision.

« Quand il aura eu premier tour voté pour un des siens, unanimement il décidera en réunion plénière du groupe, ce que lui commande au second tour l'intérêt du parti, l'intérêt de la République et du prolétariat. »

L'Action :

« La triple élection présidentielle de ces jours prochains menace de marquer une descente de plus dans la décadence de l'esprit républicain.

« Il n'y a qu'un moyen de remonter la pente, c'est que les partis se réorganisent distinctement dans la République ; mais en sont-ils encore la force interne et tendre-t-il à tendre que la secousse nécessaire leur vienne du dehors ? »